

Inscription débattue du carreau octogonal du début du XVe siècle appartenant à M. Vecht

Autor(en): **Tilander, Gunnar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **22 (1963)**

PDF erstellt am: **28.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-19720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Inscription débattue du carreau octogonal du début du XV^e siècle appartenant à M. Vecht

1. Description du carreau

Mon compatriote M. Tor Schreeber von Schreeb, fervent collectionneur de carreaux néerlandais, a attiré mon attention sur le carreau octogonal du début du XV^e siècle appartenant à M. Vecht et reproduit dans *Mededelingenblad* n° 4, organe des Amis de la céramique néerlandaise publié à Amsterdam. Le carreau représente un homme vêtu d'une longue robe, et un cochon, avec, tout autour du carreau, une inscription en lettres gothiques. A la ceinture de l'homme est attachée une bourse ayant la forme d'un petit sac, à la mode du temps. L'homme tient la main gauche à l'ouverture de la bourse, tandis que la main droite est tenue élevée du côté droit de la tête, sur laquelle il porte une espèce de couvre-chef. Au-dessus du cochon on lit un autre mot en caractères gothiques.

2. Interprétation de M^{lle} Brayer

Pour le déchiffrement de l'inscription, M. Vecht s'est adressé à M. le D^r Chompret du Musée national de céramique de Sèvres, qui, devant l'impossibilité d'interpréter l'inscription, s'est mis en rapport avec M. Metman des Archives nationales de Paris. M. Metman, de son côté, a eu recours à M^{lle} E. Brayer, chef de la section d'ancien français du Centre national de la recherche scientifique, Institut de recherche et d'histoire des textes. Selon M^{lle} Brayer, l'inscription est à lire:

De haulle et du pouzoel tient l'ome fleumatique.

Il est simples et douls pensant a le pratique.



M^{lle} Brayer ne sait interpréter le mot *haulle*, mais *pouzoel* serait, à sa façon de voir, une autre forme de *poulieul* (de PULEGIUM) 'pouliot, menthe sauvage', plante dont on extrait une huile employée contre mal de tête et refroidissement. Selon Platearius, *Le livre des simples medecines*, ms. 623, de la Bibliothèque nationale de Paris, cité par M^{lle} Brayer:

Contre froide reume vault mettre ung sachet plain de polieul chauffé sus une tieule chaude sans aultre liqueur, et que l'on le mette sus la teste (fol. 146).

A l'avis de M^{lle} Brayer, l'homme porte une compresse de cette drogue sur sa tête, car il a mal à la tête, ce qu'indiquerait le geste de la main droite.

3. Interprétation de M. Vecht

M. Vecht met à juste titre en doute l'interprétation *pouzoel*. La forme *pouzoel* de *poulieul* 'pouliot' n'existe pas et ne se trouve pas parmi les nombreuses formes du mot citées par Eug. Rolland, *Flore populaire*, IX, Paris 1912, p. 42/43. M. Vecht croit pouvoir lire *pourcel*, et il a raison. La lettre *r* de *pourcel* revient tout à fait pareille dans le dernier mot *pratique* de l'inscription. La lettre *c* de *pourcel* a été mal interprétée *o* par M^{lle} Brayer. *Pourcel* est en effet la bonne leçon; cela ne fait pas de doute. *Pourcel* est la forme médiévale de *pourceau* 'cochon'. Aussi un cochon est-il reproduit sur le carreau. *Pourcel* dérive de PORCELLUS, formé sur PORCUS 'cochon'. A l'origine, *pourcel* signifiait 'petit cochon', et dans le *Livre de chasse du roy Modus et de la royne Ratio*, écrit entre 1354 et 1376 et édité par moi dans la Société des anciens textes français en deux volumes en 1932, le mot a en effet, sous la forme normanno-picarde *pourchiaux*, le sens 'petit du sanglier, marcassin'. Mais le sens diminutif s'est perdu, et *pourcel* signifie généralement au moyen âge 'cochon', comme *pourceau* dans la langue moderne.

4. Interprétation du D^r Wittop Koning

M. le D^r Wittop Koning, conservateur du Nederlands Pharmaceutisch Museum d'Amsterdam, à qui s'est adressé M. Vecht,

lui confirme comme M. Marcus, antiquaire et graphologue, la leçon *pourcel*, qui est indubitable.

Dans *haulle*, le D^r Koning voit une forme de *eule*, *oile*, *ouille*, *huile*, et l'homme porte selon lui une compresse d'huile sur sa tête. Selon un vieux livre de médecine que cite M. Koning, l'humidité aqueuse du flegme des personnes flegmatiques amène des maladies de la tête, et l'homme figuré sur le carreau est censé avoir un mal de tête. M. Koning reconnaît que la forme *haulle* 'huile' n'a jamais été relevée, et ce n'est pas, comme nous allons le voir, *haulle* qu'il faut lire, mais un tout autre mot.

M. Koning croit que *pourcel* est à comprendre *porcelet* ou *porcelet de saint Antoine* 'cloporte', qu'il trouve dans le *Traité universel des drogues simples* de Lémery (mort en 1715), et c'est à son avis saint Antoine avec son attribut, le cochon, qui est représenté sur le carreau. Comme on fait avec de l'huile une décoction de cloportes, il croit que la compresse de l'homme peut contenir cette huile.

Au-dessus du cochon se trouve obliquement un mot que M^{lle} Brayer a lu *guay* mais que M. Koning lit *may*, c'est-à-dire le mois de mai, et il y aura eu à l'origine, croit-il, une série de douze carreaux représentant les mois de l'année. M^{lle} Brayer est par contre d'avis qu'il y a eu une série de quatre carreaux figurant les quatre tempéraments de l'homme.

5. Le mot énigmatique «haulle»

Comment est à comprendre le mot interprété *haulle* de l'inscription? Disons d'abord que *haulle* est une mauvaise leçon. Au lieu de *haulle*, il faut lire *liaue* = *l'iaue* 'l'eau'. *Iaue* et *iaue* pour v. fr. *eaue* 'eau' (du lat. AQUA) est fréquent dans le Nord et le Nord-Est de la France; voir Clara Hürlimann, *Die Entwicklung des lateinischen 'aqua' in den romanischen Sprachen*, Zürich 1903, p. 28 et 30. De même qu'on dit dans les dialectes français du Nord *biau* pour *beau*, on disait *iaue* pour *eaue* et encore aujourd'hui *iau* pour *eau*. Le second *u* de *iaue* est écrit un peu autrement que le premier. On écrivait souvent un peu différemment deux *u* et deux *i* qui se suivaient pour éviter l'interprétation *u*

ou *n* de *ii* et *im*, *mi* ou *iui* de *uu*. Le second *u* de *iauu*, intercalé après une voyelle arrondie (voir M. Pope, *From Latin to Modern French*, § 1171), ne représente en aucun cas *ll*, car *l* est écrit autrement dans l'inscription, comme on peut voir par les mots *pourcel*, *il*, *simples*, etc. Le commencement de l'inscription est donc à lire:

De l'iauu et du *pourcel* tient l'ome *fleumatique*.

6. Interprétation du premier vers

Fleumatique peut à la rigueur être interprété comme substantif au sens de 'flegme'. On pourrait donc traduire: «De l'eau et du cochon tient (c'est-à-dire obtient, reçoit) l'homme le flegme.» *Tenir de* a le même sens ici que dans *Rome tient des consuls* sa gloire et sa puissance (Corneille, *Cinna*, II, 1). Les parents *de qui on tient* la vie; voir Em. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, art. *tenir* 29. *Fleumatique* est cependant rare comme substantif au sens de 'flegme'. A. Tobler et E. Lommatzsch n'en citent que deux exemples dans leur magnifique *Allfranzösisches Wörterbuch*, art. *fleumatique*. Il y a encore un autre fait qui parle contre cette interprétation. Dans *Il est simples et douls* du second vers, la forme *simples* montre que l'auteur des vers employait la déclinaison à deux cas du vieux français: nominatif *simples*, accusatif *simple*. Il n'aurait donc guère employé comme sujet la forme *l'ome*, qui est l'accusatif (du lat. HOMINEM), mais le nominatif *l'on* (du lat. HOMO), qui survit comme pronom indéfini: *on dit*, avec l'article: *l'on dit*. J'ai toutefois tenu à publier cette interprétation, qui est théoriquement possible et qu'un autre pourrait présenter, prétendant qu'elle est supérieure à celle que je vais donner dans le chapitre suivant.

7. Interprétation définitive

Une autre interprétation se présente qui est de tout point préférable. *De l'iauu* et du *pourcel* sont à comprendre au sens partitif, et *du pourcel* indique la chair du cochon, le lard, comme *du bœuf*, *du veau*, *du porc*, etc. signifient la viande préparée des animaux en question. «De l'eau et du lard tient l'homme flegma-

tique», c'est-à-dire que l'eau et le lard rendent l'homme flegmatique, où *tenir* a le même sens que dans *Il faut tenir les yeux ouverts; Il tient sa maison propre; Tenez toujours divisés les méchants* (La Fontaine, *Fables*, VII, 8); voir Em. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, art. *tenir* 15, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris 1694, art. *tenir*, p. 542. Qu'on n'aille pas me dire que les deux sujets *de l'iaue et du pourcel* demandent nécessairement le pluriel du verbe, car deux sujets coordonnés se construisent souvent avec le verbe au singulier dans le vieux français: Mais *dieus et droiz aida* a Bernier, *Raoul de Cambrai*, 322 (de 1180). *Dame Morgue et se compaignie just ore assise* a cheste tavle, Adam le Bossu, *Le jeu de la feillée*, 564/65 (de 1277). *Ma costume et mon stile est les nommer presages femmes*, Rabelais (mort en 1553). Voir sur ce phénomène W. Meyer-Lübke, *Grammatik der romanischen Sprachen*, III, Leipzig 1899, § 345, et Lucien Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e édition, Paris 1930, § 291, qui offrent les exemples cités ci-dessus.

3. Confirmation de l'interprétation

Il est évident, comme l'a déjà supposé M^{lle} Brayer, que l'inscription se rapporte à un des quatre tempéraments de l'homme, et ce que dit le premier vers de l'inscription est conforme aux préceptes de la médecine médiévale. Aldebrandin de Sienne dit dans son *Régime du corps*:

Li fleumatikes est frois et moistes ki est samblans à yver (éd. Louis Landouzy et Roger Pépin, Paris 1911, p. 63, 24/25 [de 1256, *ib.*, p. LIX]).

Autresi sont complexioné li cors des homes et des bestes et de tous autres animaüs, car en aus a IIII humors, colera, ki est chaude et seche, *fleuma*, ki est froide et moiste, melancolie ki est froide et seche, sanc ki est chaus et moistes (Brunetto Latini, *Li livres dou tresor*, éd. Francis J. Carmody, California, 1948, chapitre LXXXIX, p. 82, 7-11 [de 1268]).

Le flueme qui represente l'iaue, qui est froit et moeste (Henri de Ferrières, *Les livres du roy Modus et de la royne Ratio*, éd. Gunnar Tilander, Paris 1932, II, § 148, 26-27 [entre 1354-1376]).

Comme le flegmatique est de complexion froide et moiste

(humide), ce ne sont que ceux qui ont une complexion chaude et sèche qui doivent boire de l'eau et manger du lard, comme le dit expressément Aldebrandin de Sienne:

Capiteles de char de porc ... Li chars en (du porc) est *plus moiste, et plus froide*, et plus wischeuse d'autre char, et por ce, si se corrunt legierement et engenre malvaises humeurs, et ne le doit nus hom user fors seulement cil qui ont l'estomac fort et *sont de complexion caude et seche*, car ele lor doune assés norrissement quant ele se cuist bien. Mais *cil qui ont le cors de moiste nature*, et qui l'ont raempli de malvaises humeurs, *s'en doivent garder, por chou que lor acroist lor mauvaises humeurs* et leur fait venir gouttes es piés, et es mains et es hances, et fait venir le piere, et paralisis et autres maladies assés (*op. cit.*, p. 122, 15-22).

Potus aquae sumptus fit edenti valde nocivus. Hinc *friget stomachus*, c'est-à-dire «l'eau bue pendant qu'on mange est fort nuisible. L'estomac en est refroidi» (*L'école de Salerne*, éd. Ch. Meaux Saint-Marc, Paris 1880, p. 90).

Cil qui est sanguins et *a grant chaleur ou ventral* ... le [l'eau] puent plus hardiement boire (Aldebrandin de Sienne, *op. cit.*, p. 18, 15-17).

Il ressort des auteurs cités que l'eau et le lard sont bons pour ceux qui ont une complexion chaude et sèche, mais ceux qui sont flegmatiques et ont une complexion froide et humide doivent les éviter, car ils augmentent leur flegme. C'est justement ce que dit le premier vers de l'inscription: «de l'eau et du lard rendent l'homme flegmatique.» Le cochon est figuré sur le carreau. Les lignes horizontales ondulées représentent et signifient l'eau.

9. Le second vers de l'inscription

L'interprétation proposée est confirmée par la seconde partie de l'inscription, qui est formée de deux vers de douze syllabes rimant entre eux: *fleumatique – pratique*. Il a été dit que l'eau et le lard rendent l'homme flegmatique, car ils augmentent le froid et l'humidité du corps. C'est pourquoi ils conviennent aux tempéraments chauds et secs seulement. Dans la seconde partie de l'inscription on lit:

Il est simples et douls, pensant a le pratique.

C'est une caractéristique de l'homme flegmatique. Le qualificatif *pensant a le pratique* se retrouve dans un poème sur les quatre complexions des hommes qui a été publié à la suite de *Girart de Rossillon* (de 1334) édité par Mignard, Dijon, 1858, p. 277:

Trop est tardif le fleumatique
 Et trop *pensant à la pratique*.
 D'ordonance est large et charnu,
Despendeur, honteux, tost chenu:
 De cestui saichiés vrayement
 Qu'on le treve sovant dorment.

Ordonance signifie ici 'complexion, constitution du corps' et *chenu* 'grisonnant'. Il est évident que l'auteur des vers de l'inscription a lu cette description du flegmatique, quoiqu'il n'en ait copié directement que le second vers: Et trop *pensant à la pratique*. Dans *pensant a le pratique* de notre inscription, nous avons un autre trait caractéristique des dialectes français du Nord: l'emploi de l'article *le* pour *la* au féminin; voir E. Schwan, D. Behrens, *Grammatik des Altfranzösischen*, § 333, Anm.

Pensant a la pratique veut dire que le flegmatique n'a pas d'inclination pour les théories, c'est le côté pratique de la vie qui l'intéresse, en autres mots: il est réaliste. Il pense aux réalités de la vie, et il pense avant d'agir. Il est pondéré. Le geste de la main droite, portée à la tempe droite, indique qu'il pense et réfléchit. C'est le geste de la réflexion et de la pensée. Aussi le visage de l'homme est-il calme, sérieux et pondéré. Une autre description du flegmatique dit qu'il est *pensif*, à savoir *Branche des Royaux Lignages*, Chronique de Guillaume Guiart, Paris 1827, II, 11964 (de 1307). Il y est dit: Fleume ... est humeur ... froide et moiste,

Que, quant il avient qu'ele habonde,
 Fait homme vivant par le monde
 Rude, gras, blanc, dormant, poi viste,
Tresdebonnaire, a enviz triste,
 Pareceus, bien menjant, *pensif*,
 Froit, se les naturiens sif;
 Et n'a talent qu'il se combate.

Très debonnaire et *n'a talent qu'il se combate* signifient la même chose 'bon, paisible' que *douls* 'doux' de notre inscription, qui dit

encore que le flegmatique est *simples*, c'est-à-dire sans faste, modeste, sans jactance, qui n'a rien de recherché, ce qu'expriment les premiers vers cités par 'honteux'.

Les premiers vers cités disent encore que le flegmatique est *despendeur* 'dépensier, prodigue', c'est-à-dire qu'il aime à dépenser son argent. C'est ce que l'artiste indique par la main gauche de l'homme, qui est en train d'ouvrir la bourse pour en sortir de l'argent. Ces vers ont été la source d'inspiration et pour l'auteur des deux vers et pour l'artiste.

10. Pourquoi faut-il rejeter la leçon «may» ?

Les quatre tempéraments de l'homme correspondent aux quatre saisons de l'année:

Ces IIII natures regnent en divers tans: cole regne en esté et *fleume en iver*; li sanc croist en printans, et en gain noire cole (A. Salmon, *Remèdes populaires du moyen âge*, dans *Etudes romanes dédiées à Gaston Paris le 29 décembre 1890*, Paris 1891, p. 255 [avant 1259]).

Car printans est chaus et moistes, estés est chaus et sés, aupton ('automne') est froit et sech, *ypier est froit et moiste*. Ensi poés vous connoistre ke li fus et la colre et li estés sont d'une complexion, et *l'euue* ('l'eau') et *le fleugme et li ypier sont d'une autre*, mais li airs et li sans et li printans sont atempré de l'un et de l'autre (Brunetto Latini, *Li livres dou tresor*, éd. Francis J. Carmody, California 1948, chapitre LXXXIX, p. 82, 12-16 [de 1268]).

Car en ce ke *flegme est froide et moiste, et est de nature d'ewe et d'ivier*, covient il que cil hom soit lens et mols et pesans et froideilleus et dormilleus et non mie bien sovenans des choses alees (*ib.*, p. 84, 21-24).

Et ell estio, que es caliente e seco ... Ell otonno es seco e ffrio ... Et ell *yuierno pusieron por ell elemento dell agua, que es fria e humida* ... Et esta semeiança les dieron segund los quatro humores que se crian en el cuerpo dell omne, assi como la sangre que pusieron al verano, e la colera all estio, e la melenconia all otonno, e *la flema all yuierno* (Alfonso el Sabio, *Libros de acedrex, dados e tablas*, éd. Arnald Steiger, Genève 1941, p. 350 et 352, *RH 10*).

Comme le flegme, qui abonde dans le flegmatique, représente l'hiver, il s'ensuit qu'il faut rejeter la leçon *may* 'mai'. Le mois





de mai ne se rattache pas non plus au cochon, qui est tué et abattu au mois de décembre et mené à manger les glands au mois de novembre, comme on peut voir dans les miniatures représentant les mois dans les livres d'heures du moyen âge. Voir J. Bouissounoise, *Jeux et travaux d'après un livre d'heures du XV^e siècle*, Paris 1925, planches XXI et XXIII; *Les très riches heures du Duc de Berry*, textes par Henri Malo, Paris, Editions de la revue Verve, 1945.

11. Le couvre-chef de l'homme

La fête de saint Antoine n'est pas au mois de mai, mais le 17 janvier. Rien n'indique que l'homme du carreau octogonal représente un saint, et ce n'est pas saint Antoine qui est figuré à côté du porc mais un bon bourgeois. Ce qu'on a pris pour une compresse est un bonnet du type qu'on voit souvent dans les miniatures de la même époque, par exemple dans Paul Lacroix, *Vie militaire et religieuse au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, Paris 1877, p.173, qui y reproduit une miniature d'un manuscrit des *Tournois du roi René* de la Bibliothèque nationale de Paris, du XV^e siècle, où plusieurs personnes portent de tels bonnets. Dans une miniature du *Chapitre de la Toison d'or* d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles (*ib.*, p. 209), deux personnes portent le même bonnet. Un bonnet noir tout à fait égal à celui de notre carreau est porté par un homme, qui paraît être un bon bourgeois, vêtu d'une robe noire, dans un triptyque du XV^e siècle peint sur bois par Roger van der Weyden et conservé au Musée d'Anvers (*ib.*, p. 248). Son bonnet est rabaisé un peu derrière les oreilles (voir figure 2, où le triptyque est reproduit), comme dans la figure de notre carreau. Paul Lacroix, *Les arts au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, Paris 1874, p. 447, reproduit une miniature du XV^e siècle représentant un scribe coiffé d'un bonnet du même genre. J. Quicherat, *Histoire du costume en France*, Paris 1875, p. 327, offre la reproduction d'une miniature du temps de Louis XI (mort en 1483), un batteur en grange, qui porte la même espèce de bonnet.

Dans les miniatures signalées ci-dessus, ce ne sont pas les hauts

personnages qui portent de tels bonnets mais des bourgeois et des domestiques. Répétons-le: l'homme du carreau est un bon bourgeois.

12. Interprétation du mot isolé du carreau

L'interprétation *may* est à rejeter, comme nous venons de le montrer, et c'est *way* qu'il faut lire. *Way* offre un autre trait caractéristique des dialectes du Nord. C'est dans ces dialectes la forme qui correspond au v. fr. *guay*, mot qui signifie 'malheur, infortune, malédiction'. *Way*, d'origine germanique, a eu en français le même sort que germ. *wante*, qui apparaît dans les dialectes du Nord sous la forme *want*, correspondant au v. fr. *quant*, fr. mod. *gant*.

On peut mettre *way* en rapport avec l'homme, auquel le cochon porte malheur, s'il en mange, mais on peut aussi rattacher le mot à l'eau et au cochon, qui sera tué et abattu au grand détriment du flegmatique, comme nous venons de le voir, le lard comme l'eau ne convenant qu'aux personnes, qui ont la complexion chaude et sèche, mais non pas aux flegmatiques, qui sont froids et humides. *Way* peut en effet se rapporter au cochon et à l'eau, mais en même temps à l'homme.

13. Conclusions

Il est évident que le carreau de M. Vecht a fait partie d'une série de quatre carreaux représentant les quatre tempéraments de l'homme. L'inscription du carreau n'offre pas une recette mais une caractéristique du flegmatique et la mention de ce qu'il ne doit pas manger pour se maintenir sain et sauf. On croyait autrefois que la santé de l'homme dépendait de l'équilibre des quatre humeurs qui étaient à la base des quatre tempéraments de l'homme. La science médicale du moyen âge faisait la distinction entre médicaments et aliments secs et humides, froids et chauds, et il fallait choisir ceux qui convenaient aux différents tempéraments pour maintenir l'équilibre des humeurs et la santé. Le flegmatique, qui est froid et humide, doit éviter l'eau et le lard,

qui sont froids et humides, car autrement il augmente le froid et l'humidité de son corps et dérange ainsi l'équilibre des humeurs et ne se porte plus bien.

C'est à cela que se rapporte la série des quatre carreaux, et le carreau de M. Vecht représente le flegmatique et le flegme. Les trois autres sont-ils conservés quelque part?

Voici comment il faut lire l'inscription:

*De l'iaue et du pourcel tient l'ome fleumatique.
Il est simples et douls, pensant a le pratique.*

Le carreau ou, pour mieux dire, la série des quatre carreaux a été faite probablement pour le cabinet de travail d'un médecin ou d'un pharmacien. Le carreau de M. Vecht est du plus grand intérêt.

Note tardive. M. H. Miedema du Musée Het Prinsessehof de Leeuwarden propose de lire, au lieu de *way*, *yaue* écrit à l'envers. Le mot *yaue*, écrit par plaisanterie à l'envers, fait allusion aux lignes ondulées, qui représentent l'eau.

Table des matières

1. Description du carreau	89
2. Interprétation de M ^{lle} Brayer	89
3. Interprétation de M. Vecht	90
4. Interprétation du Dr Wittop Koning	90
5. Le mot énigmatique <i>haulle</i>	91
6. Interprétation du premier vers	92
7. Interprétation définitive	92
8. Confirmation de l'interprétation	93
9. Le second vers de l'inscription	94
10. Pourquoi faut-il rejeter la leçon <i>may</i> ?	96
11. Le couvre-chef de l'homme	97
12. Interprétation du mot isolé du carreau	98
13. Conclusions	98

Sollentuna (Suède)

Gunnar Tilander